

Centre Faits divers

Vous êtes témoin d'un fait divers?
Contactez-nous au 064/23.76.00

LE RŒULX LA FIN D'UNE TRADITION?

Eole contre les montgolfières

Le challenge du carnaval pourrait disparaître à cause du projet de parc à éoliennes

Depuis un quart de siècle le challenge des montgolfières du Roelux est un des points d'orgue du carnaval. Mais celui de juin 2011 pourrait être l'un des derniers. En effet, les sociétés ASTRAVI et Luminus ont déposé un permis de bâtir pour construire un parc de sept éoliennes à Gottignies. Elles pourraient remettre en cause la tradition des montgolfières.

L'un des instigateurs du challenge de montgolfières du Roelux, vieux d'un quart de siècle, c'est le bourgmestre honoraire Albert Tesain. Et aujourd'hui, il est inquiet car le projet de parc à éoliennes à Gottignies pourrait remettre en cause

son "bébé": "Je suis ce problème avec grande attention. Je m'étonne du choix de l'endroit, en l'occurrence, la Biercée (N.D.L.R. entre Gottignies et Ville-sur-Haine), non loin de l'autoroute. À une époque, nous avons proposé la construction d'une zone artisanale qui ne dérangeait personne au même endroit. L'autorisation fut refusée pour des raisons paysagères et écologiques. On s'étonne alors de voir que l'on veut y ériger sept éoliennes qui déplaissent à tout le monde."

Mais la construction de ces éoliennes sera également nuisible à l'organisation de "son" challenge des montgolfières: "Cette organisation nécessite des autorisations de décollage. Elles sont de plus en plus difficiles à obtenir, car les fon-

ctionnaires qui les délivrent prennent de plus en plus de précautions pour éviter les accidents. Il y a aussi d'autres problèmes plus techniques. En effet, les ballons prennent la direction du Shape. La zone de protection de cette zone militaire arrive à la limite du Roelux (N.D.L.R.: elle a été étendue après les événements du 11 septembre 2001). Il y a alors deux solutions. La première est de la survoler à haute altitude, si les autorisations nécessaires ont été accordées, pour atterrir vers Chièvres ou Mons. Dans ce cas, vu l'endroit choisi pour implanter les éoliennes, il sera difficile de décoller et de prendre l'altitude nécessaire. L'autre solution pour l'instant, si les conditions atmosphériques le permettent et

que les aérostatiers n'obtiennent pas les autorisations de survoler le Shape, c'est se poser avant... juste là où les éoliennes devraient être construites."

Impensable évidemment. Donc, la construction de ces éoliennes pourrait sonner le glas d'une organisation vieille d'un quart de siècle.

Lors de la réunion d'information qui a eu lieu en octobre de l'an dernier, il avait été demandé que l'étude d'incidence se déroule sur un an et que les résultats de cette dernière soient connus pour la fin de l'année, au plus tôt en octobre. Il faudra donc encore attendre un peu avant de savoir si le challenge pourra survivre. «

M.A.

L'AVIS DU BOURGMESTRE

Les sept éoliennes sont loin d'être construites

Selon le bourgmestre du Roelux, Benoît Friart, il n'est pas du tout certain que le challenge des montgolfières disparaîtra à cause des éoliennes. Car ces projets sont encore loin d'être acceptés: "En ce qui concerne la construction d'un parc éolien à Mignault, c'est d'ores et déjà non. Le permis a été définitivement refusé. Mais les sociétés ASTRAVI et Luminus ont fait part de leur intention de construire

un parc éolien à Gottignies. À ce sujet, aucune décision n'a encore été prise, mais on peut déjà dire que ces firmes n'agissent pas d'une façon très honnête. Elles viennent chercher les certificats verts et prêtent peu attention aux riverains et aux intérêts paysagers et écologiques des lieux. Une étude d'incidence est en cours et on attend les résultats. Quand la demande de permis de bâtir sera introduite, la ville

du Roelux sera très vigilante et suivra le problème de très près." D'ailleurs, si le permis de bâtir est accepté, le bourgmestre a déjà prévu d'aller en appel: "Je suppose que si la réponse est négative, les promoteurs iront, eux aussi, en appel. Il est donc plus que probable que la décision finale va échoir au Ministre Henry. Si les deux firmes obtiennent les autorisations nécessaires pour ériger ces sept éoliennes, il

leur sera plus facile d'obtenir les autorisations d'agrandir le parc. Malheureusement, dans cette affaire, la ville du Roelux n'est qu'un des 15 intervenants. En plus, cela nuira à l'organisation du challenge des montgolfières, qui est important pour l'image de notre ville." Mais beaucoup d'étapes restent donc à franchir avant que l'on en arrive là. «

M.A.

Le challenge des montgolfières est peut-être menacé.

EPA

1795059c

